

*La pêche*

chose paraît équitable et de cette manière les entreprises canadiennes pourraient concurrencer les sociétés étrangères. Les provinces veulent également être consultées chaque fois qu'un permis est délivré à un navire étranger.

Nous demandons au gouvernement fédéral d'examiner ces propositions et ma position est sans équivoque. Je ne dis pas que les provinces devraient s'occuper de surveiller les pêches. J'ai déjà déclaré ici même et je le répète ce soir, que je suis convaincu que les pêches en haute mer doivent relever directement du gouvernement fédéral.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crouse:** Je regrette de ne pas avoir entendu l'observation du député de Gaspé (M. Cyr). Il a le droit de faire un discours et je suis certain qu'il a dit quelque chose de gentil parce que nous sommes de vieux amis.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crouse:** Cependant la présence fédérale n'interdit pas la consultation des autorités provinciales et c'est une chose qu'il faudrait examiner.

La décision du gouvernement fédéral d'autoriser les ventes de bord à bord à des navires communistes, leur garantissant des quantités supplémentaires d'encornet, de maquereau ou de hareng au cas où leurs cales ne seraient pas pleines avant d'avoir quitté notre zone de 200 milles, cette décision peut en apparence paraître profitable à nos pêcheurs. Mais en fait, dans l'ensemble, elle leur est extrêmement nuisible. On s'inquiète aujourd'hui de plus en plus des répercussions qu'auront ces ventes sur les efforts que fait le Canada en vue de trouver des marchés pour nos produits de la pêche, surtout les espèces dites sous-utilisées telles que le maquereau et le calmar. Le problème semble être que l'industrie canadienne constate souvent que les Russes ou d'autres pays du bloc soviétique vendent du poisson canadien sur nos propres marchés. En fait des ventes n'ont pas eu lieu parce que les acheteurs prévoyaient que Joint Trawlers Ltd., une compagnie soviétique, aurait un contrat de vente de bord à bord en 1980 et fournirait le maquereau à meilleur compte. Le cas s'est présenté.

J'ai assisté dernièrement à la conférence de l'Association des parlementaires du Commonwealth en Zambie. J'ai rencontré là-bas des délégués de tous les pays du Commonwealth, dont certains d'Afrique de l'Ouest. En parlant à un délégué du Nigeria, j'ai appris que son pays avait été autrefois un marché considérable pour le maquereau canadien. Nous vendons encore du maquereau à ce pays, mais il nous est impossible d'être en position de force sur le marché à cause de la concurrence des Soviétiques qui vendent du maquereau canadien qu'ils se procurent par le biais des ventes de bord à bord au Canada. Ils offrent aux pêcheurs davantage que les conditionneurs canadiens ne peuvent leur offrir étant donné nos coûts d'assurance-chômage et nos impôts élevés. A cause de leurs frais généraux fixes, ils sont obligés de demander un certain prix pour leur produit. Les Soviétiques eux, vendent moins cher afin d'obtenir des devises fortes.

● (2020)

J'ai aussi appris d'une autre source qu'une équipe de vendeurs canadiens avait trouvé en Égypte du maquereau canadien qui avait été acheté par les Soviétiques. Le prix payé par les Égyptiens était de beaucoup inférieur aux coûts de production canadien. Par conséquent, les acheteurs égyptiens nous

ont fait savoir qu'ils n'achèteraient plus de maquereau du Canada à moins que nous puissions afficher des prix concurrentiels. Nous devons affronter la concurrence d'un pays communiste qui a recours à des négriers qui ne paient pas d'impôts au Canada. Quelque soit le prix que nos conditionneurs offrent aux pêcheurs, les Soviétiques offrent davantage. Par exemple, si nous offrons 10c. la livre, les Soviétiques offriront 12c. et si nous offrons 12c., ils offriront 14c. Il est économiquement impossible aux conditionneurs canadiens de faire face à ce genre de concurrence.

Le même problème se pose pour la vente de calmar. Pour ce produit, le Japon est le marché principal, suivi au deuxième rang par l'Europe du Sud. Là encore, Joint Trawlers Limited, société de pêche soviétique, coupe l'herbe sous le pied des exportateurs canadiens en Europe en approvisionnant le marché avec du calmar canadien. Le Japon a arrêté des quotas pour l'importation du calmar; chaque livre de calmar fournie par les pays du bloc soviétique accapare les quotas à l'importation dont les Canadiens ont besoin pour entrer sur le marché japonais. Je crois aussi savoir que le calmar canadien que vendent les pays du bloc de l'Est se vend moins cher que le calmar qu'offrent les exportateurs canadiens au Japon, ce qui nous nuit encore dans cette affaire de quotas à l'importation.

Ce ne sont que des exemples. Il y a de nombreux cas comme ceux-là qui prouvent que nos ventes de bord à bord entravent la commercialisation de produits canadiens et les efforts en vue de nous tailler une place sur les marchés. L'incidence de cette situation sur le secteur de l'emploi au Canada est évidente. Nous avons essayé de convaincre les associations de pêcheurs d'approvisionner les usines du littoral au lieu de se livrer à des ventes de bord à bord, mais sans succès.

Le syndicat de Terre-Neuve a permis cet été à un navire étranger amarré à Black Tickle, au Labrador, d'acheter de la morue—oui, j'ai bien dit de la morue—en dépit du fait qu'il y a à cet endroit une usine de transformation appartenant à la province et du fait que la société Fishery Products Limited, une entreprise de Terre-Neuve, était disposée à transférer toutes les prises excédentaires à St. Anthony, où on avait besoin de morue. Cette vente a été approuvée par l'actuel ministre des Pêches sous prétexte que qu'au moins l'usine locale serait approvisionnée, mais cela ne s'est pas produit, jusqu'à ce que le navire étranger s'échoue et devienne une perte totale.

Je crois qu'il est de notre devoir de faire en sorte que les Canadiens puissent pêcher, transformer et commercialiser les espèces que j'ai énumérées sans subir une concurrence injuste de la part des pays communistes, pays qui ne sont pas assujettis aux lois du profit mais qui cherchent au contraire à renverser les régimes occidentaux et le régime de libre entreprise. En fait, si l'on poursuit la politique actuelle des ventes sur le marché libre, il faudra se demander sérieusement quel est l'objectif global du gouvernement actuel en ce qui a trait aux pêches. Vous avez fait main basse sur la transformation et la commercialisation du poisson d'eau douce dans l'ouest du Canada; vous vous êtes emparés de l'industrie de la transformation et de la commercialisation de la morue à Terre-Neuve, par l'entremise de la société de commercialisation du poisson salé. Je vous le demande, cherchez-vous maintenant à détruire l'industrie indépendante du poisson d'eau douce au Canada de